

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

Après l'incendie de sa maison, il n'a pas récupéré l'électricité

Après l'incendie de sa maison, Alain Grugeon, habitant de Roulet, se bat pour obtenir un nouveau compteur électrique et pouvoir se reloger.



NICOLAS GUIRAUD
n.guiraud@charentelibre.fr

Pour Alain Grugeon, c'est un peu la double peine. Encore traumatisé par l'incendie qui a ravagé la quasi-totalité de sa maison le 1^{er} février dernier à Roulet-Saint-Estèphe et lors duquel il a eu des doigts brûlés en tentant de circonscrire le sinistre, c'est désormais un litige avec Enedis qui lui empoisonne la vie. Sans solution trouvée dans l'immédiat.

Le Rouletois rembobine : « J'étais en train de faire des devis dans le local attendant à ma maison et qui abritait jusqu'à présent mes deux sociétés quand j'ai aperçu de la fumée qui s'échappait d'une fenêtre.

« J'ai l'impression d'être littéralement pris en otage. »

Quand je suis entré dans mon logement, j'ai tout de suite repéré des étincelles qui crépitaient tout autour de mon compteur Linky. Pour moi, le sinistre est parti de là », n'en démord pas le maître d'œuvre de 65 ans qui l'a signalé lors du passage des experts le 30 avril (voir encadré). Et craint maintenant que ses mots



Alain Grugeon estime que c'est au niveau de son compteur Linky que le sinistre s'est déclenché. CL

ne le desservent dans la procédure qu'il a ensuite lancée afin d'obtenir un nouveau compteur électrique.

Vital pour se reloger chez lui

« J'en ai besoin parce que je suis actuellement logé par mon assurance dans un Airbnb situé loin de chez moi alors que j'ai la possibilité d'aménager mes locaux professionnels pour y résider puisque j'ai pu transférer mes sociétés chez un copain. Et cela afin de pouvoir superviser les travaux qui ont été estimés à 280.000 euros pour tout refaire. Sauf que sans électricité, je ne peux pas avoir d'eau chaude ni brancher un frigo. Je ne peux donc pas m'y installer pour le moment. J'ai l'impression d'être littéralement pris en otage par le gestionnaire du réseau électrique qui possède le monopole en France. Et je ne dois pas être le seul dans ce cas-là », déplore Alain Grugeon. Toujours pas remis de l'incendie puisqu'il consulte régulièrement une psychologue.

La bataille d'experts n'est pas finie

Compteur Linky défectueux comme l'affirme Alain Grugeon ? Ou plutôt anomalie électrique au niveau de l'éclairage du plafond de la maison comme le préconiseraient certains des experts missionnés ? Alain Grugeon n'a pas encore reçu le rapport suite à leur visite du 30 avril dernier afin de déterminer l'origine du sinistre mais il a d'ores et déjà demandé une contre-expertise qui aura lieu le 19 juin prochain. Du côté d'Enedis, le service communication affirme que selon les premières conclusions, le compteur Linky de la maison aurait été mis hors de cause.

Le sinistré a pourtant bien déposé deux demandes de compteur de chantier auprès d'Enedis. « La première a été annulée au prétexte qu'on allait pouvoir m'installer un nouveau compteur Linky définitif à l'extérieur de ma maison. Je n'étais pas contre. L'agence de Rochefort m'a ensuite confirmé dans un mail que tout sera mis en place début avril. Puis quelqu'un de chez eux m'a appelé quelques jours plus tard pour me signaler que ma demande était finalement refusée. Sans me donner la moindre explication orale ou écrite. Je redépense donc une demande de compteur de chantier et j'essuie une nouvelle fin de non-recevoir

la semaine dernière. C'est incompréhensible », tonne Alain Grugeon.

Du côté d'Enedis, le service communication indique « qu'un compteur de chantier ne peut être installé pour alimenter une maison et qu'aucune demande de compteur définitif n'a été déposée par le sinistré à ce jour. » « Ce n'est pas ce qui est indiqué dans le mail que j'ai reçu. Je crois surtout que c'est parce que je les ai mis en cause au niveau du départ du sinistre qu'ils se comportent de la sorte », se défend Alain Grugeon, désabusé « par cette entrave administrative qui gâche un peu plus ma tentative de reconstruction ».